

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 – Objet

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles la société Sénart International Legal Consulting entreprise individuelle propose ses prestations de services et/ou formations.

Article 2 – Commande

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 3 – Prix

Les prix sont indiqués en euros TTC.

La société Sénart International Legal Consulting se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Article 4 – Modalités de paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la commande, par :

- Carte bancaire
- Virement
- Tout autre moyen indiqué sur le site senart-int.com

Article 5 – Droit de rétractation

Conformément au Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles [L. 221-23 à L. 221-25](#).

Exceptions :

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contenus numériques fournis immédiatement après acceptation expresse.

Exécution immédiate de la formation : Si vous demandez à commencer la formation avant la fin du délai de 14 jours, vous perdez votre droit de rétractation une fois la prestation intégralement réalisée.

En cas de rétractation en cours de formation, vous devrez payer un montant proportionnel au service déjà fourni.

Article 6 – Responsabilité

La société est tenue à une obligation de moyens.

Sa responsabilité ne saurait être engagée pour un usage inadapté du service.

Article 7 – Litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort de Fort de France.